

Docteur Pierre Lamothe

(1944-2022)



Le docteur Pierre Lamothe est décédé à Saint-Hyacinthe le 24 mars 2022 à l'âge de 77 ans.

Fils de producteur laitier et céréalier de Saint-Célestin dans la région de Trois-Rivières, Pierre décide d'entreprendre une carrière en médecine vétérinaire. C'est à l'École de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, qui deviendra Faculté de l'Université de Montréal, qu'il a obtenu sa formation initiale (1967) suivi

d'une Maîtrise en reproduction (1969) pour ensuite être engagé comme professeur. Ses 33 années de carrière professorale se présentent en trois étapes : professeur-clinicien en médecine et reproduction bovine, vice-doyen aux affaires cliniques (1981-1989) et (1998 à 2001) et adjoint au doyen en 2002. Il prendra sa retraite en 2007.

Le docteur Lamothe débute sa carrière en tant que professeur en thériogénologie bovine. Il se distingue par la qualité de son enseignement alors qu'il est récipiendaire à deux reprises de son prix d'excellence Norden Distinguished Teacher Award (1976 et 1982).

Très vite, il s'intéresse et développe le transfert embryonnaire bovin par des techniques innovatrices non-invasives. De 1979 à 2000, il se consacre à transmettre ses connaissances aux praticiens. Il est récompensé par le prix de compagnie Shering pour ses innovations (1990).

Dès 1981, le doyen de la Faculté, le docteur Raymond S. Roy, reconnaissant ses talents d'administrateur et d'organisateur, le recrute à titre de vice-doyen aux affaires cliniques, poste qu'il occupera pendant 12 ans. Il est ainsi responsable des hôpitaux de la FMV qui deviendront le Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) d'aujourd'hui. Au début de son second mandat, soit en 1997, le docteur Lamothe amorce la planification des travaux d'agrandissement du CHUV et doit sans cesse revoir et peaufiner le projet pour que la direction de la Faculté obtienne le financement important nécessaire. En 2000, il reçoit la médaille de St-Éloi, soit la plus haute distinction de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec (OMVQ).

En 2002, il se voit confier par le doyen, Raymond Roy, ce qui deviendra son plus grand accomplissement professionnel, soit la coordination et la supervision du plus vaste chantier de construction au campus de Saint-Hyacinthe (pavillon 1500, IBVA et CHUV) avec un équipement à la fine pointe de la médecine moderne. Ceci permettra à la Faculté de retrouver l'agrément complet de l'American Veterinary Medical Association.

En 2005, le docteur Jean Sirois, nommé doyen, le confirme comme adjoint au doyen afin de terminer la supervision des travaux colossaux en assurant la continuité des services et des stages et en favorisant l'installation dans les nouveaux locaux. En 2006, soit un an avant de prendre sa retraite, sa détermination et son engagement sans borne sont soulignés par la Société de conservation du patrimoine du Québec qui lui décerne le [prix Victor-Théodule Daubigny](#).

Outre son rayonnement professoral par ses publications et ses recherches en thériogénologie, le docteur Lamothe se dévoue et s'implique dans sa profession, que ce soit au sein de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, à titre de membre du Bureau, à l'OMVQ, comme membre du comité d'inspection professionnelle, du comité de rédaction de la revue Le Médecin vétérinaire du Québec et de l'Association canadienne du transfert d'embryons où il occupe le poste de directeur et est membre à vie. Enfin, il a occupé les fonctions de responsable de l'examen de compétence clinique du BNE.

Pierre, homme pragmatique d'action et de décision, aura ainsi contribué d'une manière intense et remarquable à la réalisation de projets qui ont été porteur de l'évolution fulgurante qu'a connu la médecine vétérinaire au Québec au tournant du 21^e siècle.

Marié à Micheline Bergeron le 23 décembre 1967 à St-Hyacinthe; le couple a eu deux enfants, Patricia et Philippe, devenus ingénieur et comptable.

Par Daniel Bousquet, pour l'APREs fmv

On se souviendra en particulier...

Par Raymond Roy

Pierre Lamothe fut un professeur clinicien, un vice-doyen, négociateur et quart d'architecte pour la FMV; voilà comment on pourrait qualifier le docteur Pierre Lamothe.

Il a été un visionnaire en « domestiquant » le transfert d'embryons au niveau des producteurs bovins; producteurs et les vétérinaires québécois en ont tiré profit.

En plus de son rôle majeur dans l'implantation au Québec, le docteur Lamothe fut un personnage clé des transformations majeures de la Faculté de médecine vétérinaire. Il a été rassembleur de tous les intervenants de la Faculté autour du projet de modernisation du campus de Saint-Hyacinthe. Après sept ans de travaux, le campus a presque doublé de superficie. La perte de l'agrément de l'AVMA en 1999 avait été un élément déclencheur.

On se souviendra en effet qu'en décembre 1999, la Faculté de médecine vétérinaire a perdu son agrément complet pour un agrément partiel d'une durée de deux ans. Pour rétablir la situation, l'AVMA exigeait le rétablissement de la situation financière, le recrutement de professeurs dans plusieurs disciplines, l'ajout de personnel ainsi que des améliorations substantielles aux infrastructures et à l'équipement, en particulier à ceux du Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV).



Le travail était déjà commencé par le docteur Lamothe en tant que vice-doyen aux affaires cliniques dès 1998, puisqu'il s'attaquait au problème de sources financières. Grâce à ses talents de négociateurs auprès du ministre de l'Éducation, le gouvernement du Québec accorde donc une aide financière en 2000, de plusieurs dizaines de millions de dollars qui permettra la réalisation de la phase 1 de transformation de la Faculté; soit 15 millions pour la construction, 8,9 millions pour les équipements et 17,9 millions pour le corps professoral.

De G à D. 1^{ère} rangée : Raymond Roy, Pierre Lamothe et son épouse Micheline et Jean Sirois; 2^e rangée : Émile Bouchard, Chantal Thibodeau, Michel Carrier et Pascal Dubreuil.

Pierre avait observé depuis longtemps la dégradation des installations en raison de leur désuétude et des coupures budgétaires. Pour rétablir la situation le docteur Roy le nommera comme adjoint au développement des infrastructures à partir de 2001.

Le financement de la phase 2 sera plus ardue et le gouvernement fédéral, grâce au programme sur les infrastructures et le fonds canadien d'innovation donnera son appui. La FMV obtiendra 35 millions des 59 millions demandés. Pour éviter le dépassement budgétaire, il a fallu que le docteur Lamothe aille en soumission avec des contraintes budgétaires, de dépassement de coûts, de défis techniques de construction des cliniques des grands animaux et aille en priorité des projets, incluant les équipements. Les travaux la phase 2 ont permis de construire un nouvel hôpital équin et d'agrandir celui des animaux de la ferme. Les animaux de compagnie ont vu pour leur part prendre de l'expansion. Un service d'imagerie, des bureaux, espace d'enseignement, centre de recherche avicole et de santé publique se sont aussi ajoutés au projet ([Un campus en transformation, JMV 1\(1\) juin 2006](#)).